

Compte rendu du Conseil Municipal du 24 février 2026

Présents : BERNARD A. / LEOUZON P. / STOFFT N./ CHEVAT L. / VINCENT J. / ROUSSON L. / RIOU J./ BARDINE L. / ASCARI S.

Excusées : GRANDJEAN L. / BAUDRAND M. / PELLEGRIN R. / TEILHAS-BALME V.

Alain BERNARD ouvre la séance du Conseil Municipal, présente le compte rendu du mois de janvier. Aucune remarque n'étant émise, celui-ci ainsi que la feuille de présence sont proposés à la signature.

✓ **DIA**

Le maire donne lecture d'une déclaration d'intention d'aliéner d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme. Il s'agit d'une propriété sise 1 place de l'église cadastrée ZK 86. Le Conseil Municipal de SAINT LAGER BRESSAC, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, décide de renoncer au Droit de Préemption simple applicable sur cette zone et concernant ladite propriété.

✓ **Opération « Ma Commune économe en eau »**

Co-programmée par l'association ALEC 07 et le Syndicat Mixte du Coiron au Rhône : il s'agit d'accompagner la collectivité vers la sobriété en eau potable et d'irrigation, en vue d'être un exemple pour les usagers,. L'étude cible les collectivités volontaires et un diagnostic complet sera réalisé à l'issue de l'opération : consommation en eau, potable et irrigation, analyse de l'ensemble des bâtiments communaux et espaces verts. Un groupe de travail sera composée d'élus, de techniciens et de personnel administratif. Calendrier : formation en avril, collecte et saisie de données au cours du 2ème trimestre, plan d'action au 4ème trimestre. Certains élus s'interrogent sur le bien-fondé de l'opération.

✓ **Tour de garde Elections Municipales**

Le maire rappelle que ces élections se dérouleront dimanche 15 mars 2026, de 8h à 18h ; les créneaux horaires de tenue du bureau de vote sont généralement de deux heures et par équipe de deux. Les élus présents approuvent ce fonctionnement et s'inscrivent.

✓ **Collecte Déchets : tri et ménagers**

Compte rendu par Nathalie STOFFT : suite à l'abandon du 1^{er} marché par l'entreprise attributaire, un nouveau marché devrait être signé première quinzaine de mars pour un redémarrage des travaux en avril les travaux d'enfouissement des containers va pouvoir reprendre. Les travaux démarreront par la commune de SAINT LAGER BRESSAC, le chargé d'affaire fera le point au secrétariat pour valider les PAV.

La communication autour de ces nouveaux PAV : affichage, autocollants sera relayé par la commune. Un premier bilan, suite à l'installation de 40 % des bennes, est très positif : +26% de tri supplémentaire entre 2024 et 2025, +24% de carton recyclé supplémentaire, -0.6 % de poubelles ordures ménagères résiduelles.

L'évolution peut être suivie sur le site de la CCARC. En déchetterie, les possibilités de tri ont également augmenté ; dans l'ensemble, une économie de 192 000.00 € a été réalisée.

✓ **Divers**

Ecole, cpte rendu par S. ASCARI : l'Association des Parents d'Elèves a annoncé l'arrêt de la plupart des manifestations et animations prévues pour cette année scolaire. Les raisons sont multiples : manque de bénévoles, manque de participants, découragement. Plusieurs animations avaient déjà dû être annulées EN 2025, repas de Noël et sortie à Upie, faute de participants. Les élus s'en inquiètent d'autant que l'association joue un rôle essentiel pour le financement des projets pédagogiques des enseignants. L'APE, c'est chaque année environ 800 € versé par classe soit une aide financière de 6400 € pour le RPI. Il est important d'apporter soutien et solution à cette problématique : parents et enseignants sont invités à sensibiliser et mobiliser les potentiels bénévoles en devenir. Les élus sont chargés de communiquer sur le rôle essentiel de cette association. Lydia CHEVAT rappelle que la situation s'est déjà vue par le passé et qu'il faut faire confiance aux nouvelles générations.

Multi Accueil : S.ASCARI rappelle le problème de l'insonorisation dans la salle de motricité, un acousticien a pu mesurer les ondes sonores et dès réception du diagnostic, l'entreprise PIOVESAN sera missionnée pour installer des panneaux d'absorption prévus à cet effet, coût de l'opération entre 6000 et 8000 €.

Installation d'un adoucisseur d'eau : très utile au Multi accueil car l'eau est très calcaire et présente un $\text{PH} \geq 7$. Cet appareil a vocation de protéger les appareils ménagers et le circuit d'eau chaude et éviter ainsi le dépôt de calcaire. Une maintenance est nécessaire une fois par an (contrat d'entretien proposé par M. PREVOST, 170 €/an) et son fonctionnement ne demande que peu de surveillance (les agents techniques sont invités à vérifier le niveau et rajouter du sel s'il en manque).

Chaudière : plusieurs pannes ont nécessité l'intervention à plusieurs reprises de l'entreprise installateur. Il semblerait que tout soit rentré dans l'ordre à présent.

Grooms de porte : l'entreprise ESCHARAVIL a été sollicitée pour l'installation de grooms de portes extérieures (seule 1/ 5 en était équipée.) M. ASCARI s'est rendu à Valence acheter le matériel nécessaire et l'installation des grooms a été réalisée par les employés municipaux. Il souhaite que ces dépenses et temps d'installation soient retenus sur la RG de l'entreprise.

Côté buvette : reste à combler le trou à côté du bâtiment et mettre des grilles sur l'avancée de toit pour empêcher les oiseaux de nicher.

Associations : P. LEOUZON a rencontré les responsables du Club Rencontres, ils souhaitent s'installer au Multi Accueil, conformément à ce qu'ils leur avaient été proposé. A. BERNARD rappelle que cet espace n'est pas disponible pendant les vacances scolaires. Informé de ce point, le Club optera pour l'endroit qu'il jugera le plus adapté à ses activités.

Les élus réitèrent leur volonté de vouloir rencontrer M. BOUCHON.

RAM : Nelly LAMOUILLE a fait la demande de bénéficier d'un espace au Multi Accueil (activité qui se déroulait auparavant le vendredi matin dans la salle de réunion) ; elle sera en place dès vendredi, un jeu de clé lui sera remis, une convention d'occupation signée. S.ASCARI rappelle que le chauffage n'est pas uniformément réparti dans le bâtiment, il y a la possibilité de le gérer par zone,

Il est rappelé que les factures de fonctionnement sont à la charge de la commune.

Piscine : quelques travaux sont en cours (réparation des deux portails et du tableau de dosage automatique du chlore) Des T-Shirt ont été floqués à l'effigie de la Piscine.

Fête des familles en septembre : malgré le changement de responsable à la CC, le partenariat avec les associations devrait rester le même en 2026.

P.LEOUZON rappelle toutes les actions et manifestations réalisées au cours du mandat, il serait souhaitable qu'une continuité ait lieu avec la future commission : partenariat avec le BLAC, l'association Sème ta Graine ou le Troupe Théâtrale Les Piqueberles.

Voirie : L. CHEVAT : des travaux d'enfouissement ont été réalisés route de la Plaine, de la Gare et Impasse de la Gare. Le revêtement est très abîmé, la commune a interrogé le maître d'œuvre, soit le SDE07 afin de connaître le calendrier de reprise de la chaussée.

Renouvellement partenariat Mutuelle des Territoires avec Mutualia : RDV avec Anaïs LAVERRE mardi 3 mars à 14h.

Réunion CCID le 10.03.2026 à 14h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.